

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Bruit du Frigo - Partenariat avec la Communauté Urbaine -
Programme d'actions 2013 - Subvention de fonctionnement de la Communauté
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'association Bruit du Frigo

Le Bruit du Frigo est une association loi 1901 créée en 1997, implantée à Bordeaux, dont l'objectif premier est de proposer de nouveaux modes de relations entre les habitants ou les usagers d'un espace et les propositions architecturales ou urbanistiques qui s'y développent.

Ce point de départ a rapidement conduit le Bruit du Frigo à s'ouvrir à d'autres disciplines, au croisement des arts ou des sciences sociales : architecture, urbanisme, arts plastiques, cinéma, communication, animation, géographie, graphisme, histoire, paysage, sociologie, théâtre, vidéo...

L'expertise développée au fil des années amène aujourd'hui le Bruit du Frigo à intervenir très au-delà de l'agglomération bordelaise, sur d'importants projets urbains, à Lille ou Marseille notamment.

A la demande de collectivités locales ou d'aménageurs, le Bruit du Frigo y propose des situations et des dynamiques (expositions, installations, rencontres, actions artistiques...) susceptibles de créer les conditions d'un dialogue élargi avec tous ceux qu'une transformation en cours ou en projet de leur environnement peut concerner.

1- Développement des refuges péri-urbains

Le GIP-GPV de la rive droite a souhaité faire appel au Bruit du Frigo lors de la première édition de la Biennale Panoramas (2010) et parmi les propositions du Bruit du Frigo lors de cette première édition, figurait la réalisation du Nuage, petit habitat collectif expérimental posé au bord du lac du parc de l'Ermitage à Lormont. Le succès rencontré par cette proposition insolite a conduit l'association et la ville de Lormont à en reconduire le principe durant l'été 2011

L'expérimentation s'est poursuivie avec succès en 2012 avec la mise en place de trois autres refuges en 2012:

- Le Hamac au parc de Mandavit à Gradignan,
- La Belle Étoile au domaine de la Burthe à Floirac,
- Les Guetteurs au parc des Rives d'Arcins à Bègles.

Suite à un succès grandissant, le projet se déploie en 2013. Il est ainsi prévu la construction de deux nouveaux refuges péri-urbain, un sur l'écosite du Bourgaillh et le second sur la presqu'île d'Ambès.

L'objectif à terme est de permettre au public de faire des escales en réservant plusieurs refuges, dans le cadre d'un parcours de plusieurs jours consécutifs autour de l'agglomération.

Les refuges seront ouverts gratuitement aux habitants durant tout l'été 2013, dans le cadre de l'été métropolitain, les communes mettant en œuvre des actions de médiation favorisant la fréquentation des refuges par des publics très diversifiés.

Les communes assurent par ailleurs, l'entretien, la gestion des réservations et la surveillance des refuges.

2- Le ring

Le Ring est un aménagement temporaire qui sera installé sur le « rond point du square Pinçon » (Quartier de la Benaugé). C'est un événement artistique et culturel qui a pour fonction d'aller à la rencontre des habitants de manière ludique et détournée, de les surprendre et de les amener à prendre la parole sur l'aménagement pérenne de cet espace.

Le Ring devient alors un espace scénique permettant de vivre et de partager des situations collectives dans l'espace public, l'objectif étant de faire émerger des idées et concevoir de manière participative le futur aménagement qui prendra place sur le « rond point » en 2014.

Le dispositif ouvrira de la fin juin à la fin juillet. Au total 4 à 5 rendez-vous sont programmés dans le cadre de l'été métropolitain, ils auront lieu les vendredis soirs et samedis en journée :

- Les vendredis soirs : Différents tests de situations collectives autour de pratiques artistiques diverses dont une heure sera dédiée à la concertation autour du projet d'aménagement du rond point. Un dispositif de récolte et de retranscription sera inventé en collaboration avec l'Opéra Pagàï.
- Les samedis matin : Initiation sportive, boxe, catch ouverte aux habitants, tout en ciblant un public jeune.
- Les samedis après-midi sont consacrés aux ateliers urbains. Ils reprennent les propositions dégagées les vendredi soirs ce qui permet de perfectionner le projet d'aménagement. Ce dernier une fois abouti sera remis à la ville et sera intégrée au projet global de requalification du Square Pinçon.

La subvention de fonctionnement sollicitée par le Bruit du Frigo pour la mise en œuvre de ces projets couvrira également les autres activités de l'association en 2013.

Le budget de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo pour 2013, élaboré sur ces bases, s'élève à 384 900euros TTC auquel la CUB est invitée à participer à hauteur de 160000 euros et s'établit de la manière suivante :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	135 250	Prestations de Services	128 000
Services extérieurs	72 350	État	15 000
Autres services extérieurs	60 400	CRA	28 500
Impôts et taxes	5 400	CG33	14 000
Charges de personnel	105 500	Cub	160 000
Dotation aux amortissements	6000	Communes	25 000
		CNASEA	14 400
TOTAL	384 900		384 900

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions initiées par l'association Bruit du Frigo recoupent de multiples préoccupations ou compétences de la Cub (urbanisme, habitat, développement durable, politique de la ville, culture ou nature) et notamment au regard de l'attractivité du territoire et considérant la demande de subvention de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo à hauteur de 160 000€ sur un budget subventionnable de 384 900 € T.T.C.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 160 000€ au bénéfice de l'association Bruit du Frigo dans le cadre du programme d'actions 2013 présenté ci-dessus, et sur la base d'une assiette subventionnable de 384 900€ T.T.C est approuvée,

Article 2: Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec Bruit du Frigo fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

Article 3 : les dépenses correspondantes au montant des subventions précitées seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, section fonctionnement : chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

Mme. FRANÇOISE CARTRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MARS 2013

PUBLIÉ LE : 14 MARS 2013